



HOUEMONT

Le Messenger 127

houdemont.fr

Juin 2013



DATES A RETENIR

- Marché Fermier
 - Fête du miel
 - Forum « Mobilités » du Grand Nancy
 - Commémoration de l'appel du 18 juin
 - 5^{ème} Challenge intercommunal d'éducation routière
 - Chantier Nature
 - Feu de la Saint-Jean - Rouge Bonnet
 - Fête de la Musique de l'école
 - Rendez-Vous du Développement Durable
(Visite familiale des cigognes à St Nicolas)
 - Exposition « Romans Policiers du Monde »
(Organisée par la Bibliothèque Municipale)
 - Marché Fermier
 - Chantiers Jeunes
Pour les jeunes de 14 à 17 ans
 - Animations Sportives et Culturelles
pour les jeunes de 6 à 14 ans
 - Ramassage des objets encombrants
 - Rentrée scolaire
- samedi 15 juin de 9h à 12h - Parking de la Ronchère
samedi 15 juin - 9h au 17 rue du Fonteno
-10h à l'école M. & K. Krafft
mardi 18 juin - 18h - Maison du Temps Libre - Heillecourt
mardi 18 juin - 18h30 - Monument aux Morts
mercredi 19 juin - 13h30 - Espace Chaudeau - Ludres
vendredi 21 juin - 9h - Réservoir d'eau de Montauban
samedi 22 juin à partir de 19h - Complexe sportif du Mancès
samedi 29 juin - 10h30 - École Maurice et Katia Krafft
samedi 29 juin - 14h30 - Départ Mairie de Houdemont
du 1^{er} juillet au 30 août - Hall de la Mairie
samedi 6 juillet de 9h à 12h - Parking de la Ronchère
Attention : Trêve estivale, reprise le 17 août
du lundi 8 au jeudi 18 juillet
du lundi 19 au jeudi 29 août
du lundi 26 au vendredi 30 août
lundi 2 septembre
mardi 3 septembre

Délibérations du 3 juin 2013

A.M.T.E. VACANCES SCOLAIRES

Pour la période allant du 22 avril au 26 avril 2013 (1 semaine), la somme de 256,12 € sera répartie aux associations qui ont animé les ateliers de l'Aménagement Municipal du Temps de l'Enfant.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET 2013

Après consultation des entreprises, l'estimation du coût des travaux de rénovation de la Salle Polyvalente s'élève à 384 823,26 €. A cette somme il faut rajouter les honoraires des architectes, les frais de missions (contrôle technique, sanitaire et sécurité) et les frais de publication. En conséquence l'enveloppe globale pour ces travaux est arrêtée à la somme de : 427 582,01 €/TTC. A noter que l'assurance contribuera au financement à hauteur d'environ 190 000 €

Les dépenses supplémentaires sont dues à l'obligation de respecter, pour engager les travaux de remise en état de la Salle Polyvalente, la nouvelle réglementation thermique et les nouvelles normes de sécurité :

- isolation thermique renforcée et plus performante
- renforcement de la charpente métallique pour accueillir les matériaux d'isolation,
- création d'une chaufferie indépendante,
- modification du système d'éclairage (LED),
- isolation au feu réglementaire par rapport à l'école maternelle,
- élargissement des issues de secours et accès handicapés,
- protection incendie,
- auvent entre la cantine et la salle polyvalente.

Afin de disposer crédits nécessaires au paiement des travaux de la Salle Polyvalente, une somme de 117 582,01 € doit être ajoutée au budget d'investissement 2013, ce qui porte le montant total de la section d'investissement du budget 2013 à 1 127 863,08 €.

Pour intégrer au budget ces nouveaux crédits, et en attendant le versement en 2014 de la subvention du Conseil Général (61 800 €) et le remboursement par l'État du FCTVA (49 875 €) relatif à ces travaux, il convient de souscrire un emprunt à court terme (type crédit relais).

Le Conseil Municipal a retenu la Caisse d'Épargne qui présente la meilleure offre pour un prêt relais à hauteur de 117 500 € avec un taux fixe à 1,52 %, pour cette opération et autorise Monsieur le Maire, d'une part, à faire les virements de crédits d'un montant de 117.582,01 dans le cadre de la décision modificative n°2, et, d'autre part, à signer avec la Caisse d'Épargne le contrat de prêt.

VOTRE MESSAGER

Vous pouvez consulter tous les « Messenger » parus depuis janvier 1988 sur le site internet de la Ville :

<http://houdemont.fr>

ACQUISITION A TITRE GRACIEUX D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

Par courrier Monsieur Jeanjacquot propose de faire don à la commune, à titre gracieux, de la parcelle cadastrée AM216 d'une superficie de 445 m² située Canton Bois le Duc à Houdemont.

Cette acquisition renforcera le patrimoine communal destiné à la préservation des vergers, volonté de la municipalité confirmée dans la chartre communale de Développement Durable.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarial correspondant. Les frais notariés seront à la charge de la commune.

Autres informations

PERMANENCE DES ÉLUS

Monsieur le Maire informe les Houdemontais qu'une permanence des élus se tiendra en Mairie de 10h à 12h le premier samedi de chaque mois.

Prochaine permanence :

Le samedi 6 juillet 2013

VISITES DES QUARTIERS

Comme il l'avait annoncé lors de sa prise de fonction en octobre 2012, le Maire, avec une partie de son équipe, s'est rendu, les 11 et 25 mai dans plusieurs quartiers de la Ville pour le constat sur le terrain de l'état des voiries, des espaces publics et relever les points sécuritaires à surveiller.

Lors de leur passage, les élus ont pu recueillir les remarques et suggestions des habitants qu'ils ont rencontrés.

La prochaine visite (Clos du Moulin, lotissement des Sources, rue du Fonteno) est programmée le samedi 22 juin, à partir de 13h.

SURVEILLANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Considérant la nécessité de procéder à la surveillance des bâtiments communaux de la ville de Houdemont par des rondes de nuit, Monsieur le Maire décide de confier à la société PEGASE cette prestation de surveillance à raison de plusieurs patrouilles par nuit réalisées de façon aléatoire pour la période allant de mai à septembre.

SANGLIERS

La capture de 5 sangliers pendant la première semaine de juin, porte à 12 le nombre de prises depuis la mise en place des cages.

BIBLIOTHÈQUE

- Modification des horaires **du jeudi** jusqu'au 22 juillet : de **17h à 18h**
- Fermeture de la bibliothèque du lundi 22 juillet au vendredi 2 août inclus
- A partir du 2 septembre 2013 nouveaux horaires pour le jeudi : **de 17h à 19h.**

Animations

JEUNESSE - ANIMATIONS ESTIVALES

■ Pour les 6 à 14 ans

Du 26 au 30 août, la ville de Houdemont propose aux jeunes de 6 à 14 ans des activités sportives et culturelles.

Ces activités se dérouleront de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au complexe sportif du Mancès et seront encadrées par les animateurs des associations sportives et culturelles de Houdemont. (Possibilité de manger sur place avec repas tiré du sac)

Inscriptions et renseignements en Mairie jusqu'au 19 août 2013. Tarif : 75 € par semaine.

CHANTIERS JEUNES

■ Pour les ados de 14 à 17 ans, pendant les vacances scolaires :



du 8 au 18 juillet et du 19 au 29 août

Les « ados » de 14 à 17 ans pourront se retrouver dans les « Chantiers Jeunes » organisés par la ville de Houdemont.

Les matins, les jeunes effectueront pour la commune divers travaux d'aménagement ou de réhabilitation. Les après-midis, ils participeront à des activités sportives, culturelles et ludiques (Lasermass, Wii, Ciné, Foot, Basket, Piscine etc...).

Renseignements et inscriptions en Mairie auprès de :

Sandrine SALVAN au 03 83 56 21 22

FEUX DE LA SAINT JEAN - ROUGE BONNET

Les festivités de la Saint-Jean et du Rouge-Bonnet, organisées par le Comité des Fêtes se dérouleront

**le samedi 22 Juin
à partir de 19 heures
au complexe sportif du Mancès.**

Au programme :

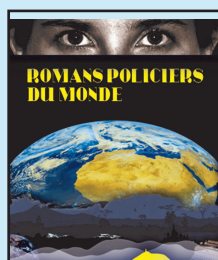
Animation musicale (DJ), Feu d'artifice, capture du Rouge-Bonnet et grand bûcher pour le sacrifice du vil personnage.

Buvette et restauration.



Culture

EXPOSITION « ROMANS POLICIERS DU MONDE »



Exposition organisée par la Bibliothèque Municipale :

**du 1^{er} juillet au 30 août 2013
hall de la Mairie
aux heures d'ouverture de la Mairie**

Vie scolaire - Jeunesse

FÊTE DE LA MUSIQUE A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pendant plusieurs mois, les enfants de l'école Maurice et Katia Krafft répètent les chants sélectionnés pour leur traditionnelle Fête de la Musique à l'École, qui se déroulera :



**samedi 29 juin 2013
dans la cour de l'école**

- 10h accueil des enfants
- 10h30 accueil des parents

Environnement - Cadre de vie

ESSAIM D'ABEILLES, QUI APPELER ?

Prévenez directement les apiculteurs des « Ruchers Houdemontais » en appelant aux numéros de téléphone suivants :

06 58 18 50 69 ou 06 59 00 90 12 ou 06 95 14 18 18

L'intervention est gratuite.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Prochain Rendez-vous du Développement Durable :

**Visite familiale des cigognes
à St-Nicolas de Port**

Découverte de la réintroduction de cigognes, visite de l'enclos à cigognes, échange sur la cohabitation avec les habitants. Nous serons reçus par Monsieur SANCHEZ, responsable de l'enclos des cigognes.

Samedi 29 juin 2013

- Soit à 14h30 devant la Mairie de Houdemont pour se regrouper dans les voitures
- Soit à 15h Saint-Nicolas de Port au bout de la rue du Jeu de Paume, prolongement de la rue du Canal

La fin de la visite est prévue vers 16h30, ce qui permet un retour à Houdemont vers 17h.

Inscriptions en Mairie au 03 83 56 21 22.

CHANTIER NATURE

Les bénévoles des « Chantiers Nature » se réunissent :

vendredi 21 juin de 9h à 12h

Rendez-vous à 9h au réservoir d'eau de Montauban chemin de Ludres.

Au programme : aménagements autour de la table d'orientation qui domine Houdemont, entretien de la mosaïque, peinture du muret et des bancs, élagage...

Venez renforcer l'équipe de bénévoles.

Pour tout renseignement contacter la Mairie .





Dans le cadre de « Communes Aventures », la Ville de Houdemont a élaboré de décembre 2012 à juin 2013 un programme d'animations de sept événements. Ainsi, durant cette période, Houdemont a participé très activement à l'organisation de « Renaissance Nancy 2013 »

La Ville de Houdemont remercie vivement tous les organisateurs, acteurs, visiteurs et spectateurs de ces manifestations qui ont donné de Houdemont l'image bien méritée d'une commune très dynamique.

En 2012, du 1^{er} au 8 décembre, en participant aux défilés de Saint-Nicolas dans 8 communes de l'agglomération, avec son char sur le thème de



Jacques Callot, le Comité des Fêtes, a donné le top départ de la participation de la Ville aux festivités de « Renaissance Nancy 2013 ».

Au mois d'avril 2013, du 8 au 26, la Bibliothèque Municipale a présenté dans le Hall de la Mairie « Les grands peintres de la Renaissance ».



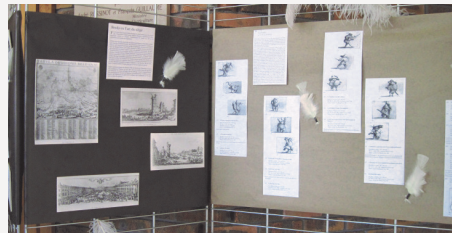
Le 8 mai, le Comité des Fêtes, a articulé sa 16^{ème} Fête de la Rhubarbe sur le thème du 16^{ème} siècle avec un magnifique défilé costumé et des animations d'époque.

Le 17 mai, la Ville de Houdemont a proposé en première partie un Concert donné en l'église Saint-Goëric par l'ensemble vocal de « La Manon-chante ».



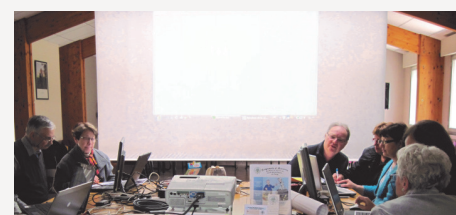
Le 17 mai également, Avec la complicité du Cercle d'Études Locales, la Ville a organisé un spectacle Son & Lumière retraçant la vie de Jacques Callot (1592-1635), célèbre graveur Lorrain connu pour ses œuvres dans toute l'Europe, et de son épouse Catherine Kuttinger, qui vécurent à Houdemont à partir de 1627.

Cette fresque en 10 tableaux avait déjà été présentée aux Houdemontais en 1992 à l'occasion de l'année Jacques Callot. Une grande partie des figurants de cette première représentation sont revenus 20 ans après reprendre leur rôle. Initialement prévu en plein air au parc de la Ronchère le Son & Lumière a dû être transféré au dernier moment, en raison d'une météo défavorable, à l'intérieur du complexe sportif du Mancès. Malgré ces aléas, le spectacle a été d'une excellente qualité et a reçu un accueil chaleureux des spectateurs venus en grand nombre l'apprécier.



Du 17 mai au 2 juin, dans le hall de la Mairie, le Cercle d'Études Locales a proposé aux visiteurs de voir ou de revoir les œuvres de Jacques Callot.

Cette exposition s'est terminée par deux journées portes ouvertes avec la 5^{ème} Chasse aux Ancêtres animée par le Cercle de Généalogie de Nancy et la présentation, par leurs auteurs, d'ouvrages sur la vie de Jacques Callot.



Enfin, du 3 au 15 juin, les élèves des classes de CM2 de l'école Maurice et Katia Krafft de Houdemont ont exposé dans le Hall de la Mairie, en 17 tableaux les « Grands événements scientifiques et culturels de la Renaissance » accompagnés d'un quiz interactif relatif à cette période.

